

RÉUNION DU 19 OCTOBRE 2015

PRÉSENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING – CORNU

MM JAMIN – CADEL – BORGNET – DE LA TORRE – BILLOUD

ABSENTS : Mlle PIERSON – M. BLANCHE

POUVOIR : MME BERNADET par M. JAMIN

SECRÉTAIRE : M. BORGNET

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Lecture et approbation à l'unanimité des comptes rendus des séances du 20 juillet 2015 modifié et celui du 7 septembre 2015.

CRÉATION COMMUNE NOUVELLE

Madame le Maire rappelle aux conseillers le projet de création de Commune Nouvelle. Elle leur fait part de la proposition de délibération et la charte rédigée en concertation avec les Maires et les adjoints des deux communes.

Après lecture de la délibération et de la charte le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création de la Commune Nouvelle. Celle-ci se dénommera VAL DE LIVRE.

AFFOUAGE : DÉLIBÉRATIONS ET RÈGLEMENT

Madame le Maire rappelle aux conseillers le principe de l'« affouage » et fait part des différentes délibérations à prendre.

1. COUPES EN FORÊT COMMUNALE DE LOUVOIS : INSCRIPTION A L'ÉTAT D'ASSIETTE 2016 ET FIXATION DE LA DESTINATION ET CONDITIONS D'EXPLOITATION

Madame le Maire fait part de la proposition d'inscription à l'état d'assiette faite par l'ONF.

Après lecture, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2016 des coupes prévues dans les parcelles ci-dessous désignées de la forêt communale de Louvois, d'une superficie de 118 hectares.

FIXE la destination et les conditions d'exploitation des produits de la façon suivante :

Vente en bloc et sur pied de tous les produits de coupe pour les parcelles suivantes 8 (3,26 ha), 16.1 (2,13 ha) et 16.2 (3,47 ha).

La date de vente en bloc et sur pied de tous les produits marqués est prévue pour le printemps 2016.

2. RÔLE D'AFFOUAGE – CAMPAGNE 2015 - 2016

Madame le Maire informe les conseillers que la Commission Bois a rédigé une proposition de règlement d'affouage avec l'aide la COFOR et de l'ONF et celui-ci sera présenté aux affouagistes le vendredi 23 octobre 2015 à la Mairie à 17h00.

La Commission Bois propose également de fixer le prix du mètre à 5 €.

Le rôle d'affouage est composé de :

- Monsieur Jacky HARLIN
- Monsieur Michel MERIOT
- Monsieur Michel HOFF
- Monsieur Marcel GRENIER
- Monsieur Remy MARCHAL

De plus elle informe que Monsieur VILMART s'est manifesté un peu tardivement pour obtenir une coupe de bois. Elle demande à Monsieur DE LA TORRE s'il peut faire le nécessaire. Si un lot peut lui être attribué, il sera ajouté au rôle.

Après lecture du règlement, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le règlement, le prix du mètre et arrête le rôle d'affouage.

3. DÉSIGNATION DES GARANTS

Madame le Maire fait part aux conseillers de la nécessité de désigner des garants. Madame le Maire propose de désigner Messieurs DE LA TORRE, CADEL et BILLOUD avec leur accord.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition.

TONTE TERRAIN DE FOOT

Madame le Maire explique aux conseillers qu'elle s'est entretenue avec une juriste de l'Association des Maires sur le fait d'entretenir le terrain de foot sachant que celui-ci n'était pas communal. Cette personne lui a conseillé d'arrêter l'entretien du terrain pour des raisons de responsabilités.

Le Conseil Municipal en prend acte et un courrier sera rédigé au Président du Foot avec copie au propriétaire.

De plus Monsieur DE LA TORRE informe que l'entretien n'est plus réalisé à ce jour par l'employé communal et précise que la Commune ne doit également pas réaliser l'entretien de certaines portions en particulier la portion de terrain échangé avec Monsieur MEA.

Un point sera fait avec les employés communaux afin de les informer de ces nouvelles dispositions et de leur indiquer les différents emplacements.

DÉCISION MODIFICATIVE

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative afin de réclamer la TVA sur les écritures concernant les frais d'insertion sur les travaux de Création de la Route Forestière réalisés en 2014.

A ce jour, ils sont dans le compte 203 (compte d'attente), il faut donc les imputer dans le compte 2315 correspondant aux travaux par opération d'ordre budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte de procéder aux écritures suivantes :

- Dépenses : compte 2315 : chapitre 041 : + 2 628,55 €
- Recettes : compte 2033 : chapitre 041 : + 2 628,55€

RENOUVELLEMENT CONTRAT SEGILOG

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu le renouvellement de contrat concernant Segilog. Il ne sera pas donné suite à ce renouvellement, l'ancien sera prolongé jusqu'à mars 2016 en attendant de choisir le logiciel de comptabilité de la Commune Nouvelle.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la prolongation du contrat.

CONVENTION MISE A DIPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES A LA MJC

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de la MJCI d'Aÿ qui recherche un bâtiment permettant à la troupe la Boîte Noire de préparer leur spectacle à compter du 19 octobre 2015 jusqu'au 3 novembre 2015.

Après réflexion le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser la mise à disposition à titre gratuit de la Salle des Fêtes et d'autoriser Madame le Maire à signer une convention.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu une invitation de la Gendarmerie de Taissy-Beaumont pour la Sainte Geneviève (le 14 novembre).
- Madame le Maire précise aux conseillers que la date des vœux est modifiée suite à la création de la Commune Nouvelle. La cérémonie des vœux « Commune Nouvelle » aura lieu le samedi 23 janvier 2016 à 18h30 au groupe scolaire de Tauxières-Mutry.
- Madame le Maire fait part du devis reçu de l'entreprise LANTENOIS concernant différents travaux à réaliser dans les bâtiments communaux. Celui-ci s'élève à 3 352€ HT. D'une part elle prendra contact avec l'entreprise afin qu'un seul déplacement nacelle soit nécessaire pour la dépose du tonneau et la pose des décorations de Noël et d'autre part, le remboursement des cache-prise sera réclamé au Comité de Saint Vincent.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis, à l'exception du convecteur qui sera traité à part.

De plus elle fait part de l'installation des Illuminations de Noël qui aura lieu fin novembre et de la dépose fin janvier

- Madame le Maire informe les conseillers de l'entreprise qui a été retenue pour le groupement de commande : Électricité mis en place par le SIEM.

Le Conseil Municipal en prend acte.

- Madame le Maire informe les conseillers que la Commune va organiser une soirée débat le jeudi 26 novembre 2015 à la Salle des Fêtes à 18h30 avec la projection d'un film « Super Trash » de Martin Esposito. Une invitation sera également faite aux conseillers de la Commune de Tauxières-Mutry et aux délégués chargés de l'environnement.

- Madame le Maire fait part du problème de convecteur au logement communal. En effet, les locataires pensent que la facture risque d'être élevée. Elle précise qu'elle s'est renseignée auprès des anciens locataires et qui ont confirmé la crainte de Mademoiselle MANGIN.

Madame le Maire propose de demander à Monsieur ZRIM du Parc afin d'effectuer un diagnostic au logement communal et à l'atelier.

Monsieur BILLOUD se charge d'entrer en contact.

- Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu un courrier de remerciement de l'Association Entraide Alimentaire suite au renouvellement de la convention de mise à disposition d'un local.
- Madame le Maire fait un point sur le versement des subventions pour la rénovation du Monument aux Morts, du rendez-vous avec Madame SECONDE, de la constitution des dossiers de demande de FCTVA pour les années 2013-2014 et 2015.
- Monsieur DE LA TORRE propose à la Commission Voirie de se réunir afin de faire un tour dans la Commune dans le but de prévoir les travaux à réaliser.

De plus Madame le Maire informe les conseillers que la Commission de Sécurité vient le 2 novembre 2015 de 14h00 à 16h00.

- Madame GRANDCOING précise que le repas des Aînés aura lieu le samedi 28 novembre 2015. Celui-ci se déroulera à l'Auberge Champenoise à Moussy. Un transport sera mis à disposition et le départ est prévu à 11h30 devant la Mairie.
- Monsieur BORGNET demande pour l'organisation de la Cérémonie du 11 novembre 2015.
- Madame le Maire fait part du problème de thermostat du chauffage de la Salles des Fêtes, l'entreprise Chauffage Marne est intervenue.
- Donateurs Fondation du Patrimoine : un diplôme de citoyen d'honneur sera décerné aux 12 donateurs et à la boulangerie pour le Produit Partage.

Fin de séance 21h15